

Concours 2SEP 2026

Rapport de jury

Epreuve de didactique des APSA

I – Statistiques

Moyenne : 9,67/20 - Échelle de notes obtenues : 4/20 à 18/20

Pour rappel, il s'agit d'un concours où l'ensemble des notes sont exploitées pour jouer le rôle de discrimination nécessaire.

II – Rapport

A - Les attendus par rapport à l'épreuve de la présente session

Comme évoqué dans la note méthodologique, cette épreuve vise à évaluer les capacités d'analyse des candidat-e-s autour de problèmes fondamentaux qui ont trait à la motricité des élèves et/ou des pratiquant-e-s en relation avec les APS. L'objectif est d'amener le/la candidat-e à faire la démonstration de sa capacité à mobiliser de manière circonstanciée plusieurs cadres d'analyses pour mettre en évidence différents registres de la motricité.

La liste des dilemmes rencontrés lors du tirage au sort pour la session 2026 était la suivante :

- Equilibre / Déséquilibre
- Vitesse / Précision
- Fréquence / Amplitude
- Contrôle / Prise de risque
- Créativité / Reproduction

La liste des dilemmes au programme pour chaque session est explicitement donnée dans la note méthodologique pour que les candidat-e-s puissent s'y préparer.

La formulation de la question pour ce concours 2026 était similaire à la session 2025 :

« Vous discuterez le dilemme ... /... en développant votre analyse dans 2 APSA choisies dans la liste arrêtée pour l'épreuve.

Attention, vous ne pouvez pas prendre deux pratiques d'une même famille (volley et football par exemple).

Afin d'illustrer vos propos, vous pouvez vous placer dans la situation professionnelle de votre choix (EM, APAS, ES) avec le public de votre choix.

NB : la présentation d'une situation d'apprentissage n'est pas obligatoire »

Après un temps de préparation de 30 minutes, le/la candidat-e était appelé-e pour 45 minutes d'épreuve orale avec deux membres de jury. Ces 45 minutes sont réparties en 10 minutes de présentation de la réponse à la question posée, suivie de 35 minutes d'échanges avec le jury.

Plusieurs champs de questionnement structurent ces 35 minutes d'échanges : a) l'approfondissement des éléments d'analyses et de connaissances scientifiques et technologiques évoqués par le/la candidat-e lors de son exposé ; b) l'introduction de nouvelles variables (contexte de situation professionnelle, autre APSA, niveau de pratique, ...) ; c) le projet d'intégration au sein du département 2SEP. Lors de ce temps d'interaction, le jury peut être amené à écourter certains échanges afin d'appréhender l'ensemble des champs de questionnement : il n'y a pas de jugement de valeur de la prestation à considérer, l'épreuve se construit dans l'interaction entre le jury et le/la candidat.e. Ce rythme d'interrogation n'a pas pour objectif de mettre en difficulté les candidat-e-s, mais bien de pouvoir repérer les potentialités et les capacités d'écoute, d'analyse, d'ouverture et de réflexions.

Cette organisation du temps d'échanges est spécifique à chaque session du concours et peut être amenée à évoluer pour évaluer au mieux la capacité des candidat-e-s à étayer leurs réponses, à s'adapter à différents registres de questions et à expliciter leurs réflexions. Le dernier champ de questionnement avait notamment pour objectif de mieux cerner le projet d'intégration au sein du département 2SEP à travers un questionnement autour des valeurs prioritaires qui mobilisent les candidats-es et de leur intérêt pour les enjeux ou débats actuels autour de l'Ecole, de la recherche, du sport et l'activité physique. Le projet de formation souhaité au sein du département pour son futur projet professionnel demeure un incontournable qui peut faire l'objet d'un questionnement particulier.

Les prestations ont été évaluées au regard de trois critères principaux : a) le niveau de maîtrise et d'exploitation de connaissances variées au service de l'analyse du dilemme et des différentes réflexions lors des échanges ; b) la capacité d'adaptation aux différentes variables ; c) le niveau d'engagement et l'adéquation du projet d'intégration au sein du département 2SEP.

B - Les points forts relevés dans les prestations

Le jury souligne un premier point concernant l'ensemble des prestations des candidat-e-s, qui relève d'une très bonne préparation au premier temps de l'épreuve dans l'analyse des dilemmes au regard de deux APSA. La durée de la présentation est respectée et les différents temps d'organisation de la réponse sont pertinents et clairs : ils permettent d'être un support utile aux échanges lors du deuxième temps de l'épreuve. Certains candidat-e-s exploitent de façon plus ou moins pertinente le tableau mis à leur disposition pour structurer et appuyer leur propos.

Un deuxième point renvoie à la maîtrise des connaissances scientifiques et cadres d'analyses de la motricité : certains candidat-e-s parviennent à mettre en valeur un ensemble de connaissances variées, issues de différents champs scientifiques et qui éclairent les réflexions avec le jury ; d'autres candidat-e-s font valoir un niveau de connaissances intéressant lors de l'exposé, mais sont en difficultés pour évoquer d'autres registres de connaissances ou d'explicitation leurs réflexions lors de l'entretien.

Enfin, la grande majorité des candidat-e-s a préparé des éléments de réponses pour le dernier champ de questionnement sur le projet d'intégration au sein du département 2SEP. Le jury souligne l'intérêt porté au plan de formation du département et aux projections proposées par les candidat-e-s par rapport à leurs trajectoires personnelles et leurs objectifs professionnels. Les candidat-e-s qui se démarquent lors de ce temps d'échanges sont celles et ceux qui s'engagent avec honnêteté et franchise, qui font preuve de curiosité

et d'intérêt pour un ensemble de défis et d'enjeux auxquels le monde de l'enseignement et de la recherche sont et seront confrontés.

C - Les points faibles relevés dans les prestations

Le point le plus marquant relevé dans une partie des prestations des candidat-e-s fait valoir des difficultés à maintenir un niveau d'échanges satisfaisant avec le jury, que ce soit du point de vue de l'oralité (rythme, temps de réponse, qualité d'élocution), que de la qualité des réponses (clarté de la réponse et étayage des explications). Le jury encourage les candidats à mieux se préparer à ce temps d'échanges par des mises en situation régulières à l'oral d'explicitation, de discussion et de débats. La préparation uniquement méthodique de réponses aux différents dilemmes lors de l'exposé n'est pas suffisante pour atteindre un niveau de prestation satisfaisant du point de vue des réflexions et des discussions avec le jury.

Un second point relevé par le jury concerne la diversité de connaissances exploitée par la plupart des candidat-e-s. Certains proposent un exposé où plusieurs registres de connaissances sont évoqués (issues des SVS et/ou des SHS) mais qui ne sont pas toujours maîtrisés ou en lien direct avec la question posée. D'autres candidats restent fermés à un registre de connaissances et rencontrent des difficultés à ouvrir leurs réflexions à d'autres cadres d'analyses et à d'autres champs de réflexions. Le jury invite aussi les candidats à davantage utiliser et exploiter des indicateurs précis de la motricité pour éclairer le dilemme présenté. Le jury rappelle l'importance de répondre d'abord à la question posée, de mobiliser un ensemble de connaissances variées et pluridisciplinaires, permettant d'éclairer de façon utile et pertinente les dilemmes et les réflexions portées avec le jury.

D - Les conseils de préparation

Les recommandations du jury pour la préparation des candidat-e-s à cette épreuve sont les suivantes :

- Maîtriser les différents types de connaissances pluridisciplinaires au service de la compréhension de la motricité des pratiquant-e-s dans les APSA ;
- Préparer les différents dilemmes en cherchant à appréhender et maîtriser différents cadres d'analyses et registres de connaissances scientifiques pour préparer aussi bien le temps d'exposé que le temps d'entretien ;
- S'entraîner à l'oral aux échanges, à la discussion, à l'explicitation et à l'étayage de connaissances, mais aussi à des temps de mise en débat et de gestion de la controverse.